

Mairie de Courtonne la Meurdrac

le bourg

14100 Courtonne la Meurdrac

tél : 02 31 62 71 37 / fax : 09 58 95 31 54

maire@courtonne-la-meurdrac.fr

secretariat@courtonne-la-meurdrac.fr

ccas@courtonne-la-meurdrac.fr

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Le 8 décembre 2017 à 20 h à la mairie.

Ordre du jour

1. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 06/10/2017.
2. Compte rendu des décisions et des actions du maire.
3. Point sur les travaux en cours ou à venir : accessibilité, aire de camping-cars, point multi-services.
4. **Tarif location salle des associations.**
5. Débat sur la suppression prochaine de la Taxe d'Habitation.
6. Accord de principe sur une subvention exceptionnelle à l'association La Dame Blanche.
7. Informations sur les dossiers d'urbanismes en cours.
8. Compte rendu des EPCI (Syndicats d'eau, SITE, SIDMA et LISIEUX-NORMANDIE).
9. **Autorisation de signature avec Lisieux-Normandie d'une convention de reversement de la Taxe d'Aménagement sur la Zone des Hauts de Glos.**
10. **Autorisation de signature avec Lisieux-Normandie d'une convention de reversement de la Taxe Foncière sur la Zone des Hauts de Glos.**
11. **Décision modificative : réintégration étude diagnostic accessibilité.**
12. Questions et informations diverses



Le Maire
Eric BOISNARD